

Quand la Suisse attise le feu en Amazonie

Public Eye

Un pesticide exporté depuis la Suisse pollue l'eau potable au Brésil p. 15
Avoirs illicites : à qui profitera la vente aux enchères des bolides de Teodorin ? p. 18
Coopération au développement : des partenariats public-privé controversés p. 23



Raphaël de Riedmatten

Grâce à vous !

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres et donateurs.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye ou, pour en savoir plus sur notre travail, à commander gratuitement un abonnement à l'essai sur publiceye.ch/membres

Cotisation-abonnement
75 fr. par an/Membre-soutien 240 fr.

Public Eye

Incendies

« *Our house is on fire and I want you to panic* ». Oui, la personnalité de l'année 2019, Greta Thunberg, a raison, le monde est en feu et il y aurait sérieusement de quoi paniquer. Ravagée par des dizaines de milliers d'incendies l'été dernier, l'Amazonie se consume depuis des années sous nos yeux impuissants et cristallise l'extrême polarisation du monde actuel.

En Suisse, alors qu'une nouvelle génération engagée descend dans la rue pour déclarer l'urgence climatique, l'arrière-garde au pouvoir négocie un accord de libre-échange avec le gouvernement pyromane du président brésilien d'extrême droite, Jair Bolsonaro. Au grand bonheur des négociants suisses de matières premières agricoles – et du géant de l'agrochimie Syngenta avec ses pesticides toxiques – qui se réjouissent déjà de ce nouvel eldorado de la culture intensive du soja et de la production de viande industrielle.

Alors que Greta Thunberg s'indignait de l'assassinat de deux autochtones qui voulaient protéger leurs terres contre la déforestation illégale, Bolsonaro s'offusquait de voir les médias accorder autant d'importance « à une petite morveuse ». Cette politique réactionnaire de la terre brûlée, aux relents colonialistes, divise la société brésilienne et menace l'existence même des peuples autochtones. Une de leur délégation a justement parcouru l'Europe pour demander à ses gouvernements, dont celui de la Suisse, de s'engager à préserver leur environnement naturel. Hélas, il en faudra bien plus pour que la Suisse renonce à signer l'accord de libre-échange avec le Brésil de Bolsonaro.

Au lieu de chercher, ensemble, des solutions démocratiques pour lutter contre les causes profondes des inégalités sociales et de la destruction de notre environnement, allons-nous devenir les spectateurs impuissants d'une lutte entre des forces diamétralement opposées ?

En ce début d'année 2020, j'aimerais croire à l'émergence d'une nouvelle génération capable « d'opter pour un mode de vie durable », pour reprendre les mots de Sônia Guajajara, et de repenser notre rapport au monde.

R. de Riedmatten

La Suisse et le Brésil de Bolsonaro

Incendies et déforestation

Pour faire place aux cultures intensives de soja, la forêt amazonienne est incendiée. Avec ses géants du négoce agricole et sa place financière, la Suisse favorise ce désastre écologique et humain. ▶ p. 4

Libre-échange et exploitation

La Suisse vient de conclure un accord de libre-échange avec les États du Mercosur – sans avoir réalisé d'études d'impact sur les droits humains et l'environnement. ▶ p. 9

Durabilité ou référendum

La conseillère nationale Lisa Mazzone annonce que si le Parlement ne tient pas compte des critères de durabilité, les Verts lanceront un référendum. Entretien. ▶ p. 11

Opposition au Brésil

Une délégation des peuples autochtones a parcouru l'Europe pour s'opposer à l'accord. ▶ p. 12

Des exportations nocives

Le profénofos est interdit en Suisse. En 2018, Syngenta a exporté 37 tonnes de cet insecticide depuis la Suisse à destination du Brésil, où il pollue l'eau potable. ▶ p. 15

La saga des « supercars » du clan Obiang

La Guinée équatoriale est l'un des pays les plus pauvres, alors que le clan au pouvoir nage dans le luxe. Saisies par la justice, les voitures de sport de Teodorin, le fils du président, ont été vendues aux enchères. Qui profitera de cette vente ? ▶ p. 18

Des partenariats problématiques

La Direction du développement et de la coopération souhaite renforcer les partenariats public-privé avec des multinationales. Une évolution inquiétante. ▶ p. 23



L'été dernier, les incendies qui ravagent régulièrement l'Amazonie ont atteint une intensité sans précédent. Dans la région du Rondônia, au Brésil, une femme regarde les restes de la forêt tropicale incendiée à proximité de sa plantation de manioc.

À lire également dans ce numéro :

Prix d'investigation

Public Eye soutiendra deux projets d'enquête en 2020 ! ▶ p. 26

Vague judiciaire chez les négociants

Glencore, Trafigura et Vitol dans le viseur de la justice en lien avec des faits de corruption. ▶ p. 27

Comment les géants du négoce agricole encouragent la déforestation au Brésil

Les incendies qui ont ravagé l'Amazonie l'été dernier au Brésil, et qui avaient fait la une de l'actualité internationale, sont aujourd'hui déjà presque oubliés. Pourtant, la question du lien entre la Suisse, première place mondiale de négoce de matières premières agricoles, et ce désastre environnemental et humain reste d'une brûlante actualité. Quelques éléments d'analyse.

FLURINA DOPPLER ET TIMO KOLLBRUNNER

En plein après-midi, le 19 août 2019, la ville de São Paulo a soudainement été plongée dans la pénombre. Le ciel s'est obscurci. D'épais nuages de fumée, transportés par le vent vers le sud sur les 3000 km qui séparent la ville du bassin amazonien, alors ravagé par des milliers d'incendies, ont envahi la métropole brésilienne. Deux semaines auparavant, le président d'extrême droite, Jair Bolsonaro, qui qualifiait de « psychose environnementale » l'inquiétude internationale liée à l'ampleur des incendies en Amazonie, n'avait pas hésité à licencier le directeur de l'Institut brésilien de recherche spatiale (INPE). Son agence avait publié des informations sur l'étendue de la déforestation dans la région d'Amazônia Legal où se trouvent l'ensemble de la forêt tropicale amazonienne, un tiers de la savane du Cerrado et 40 % de la zone marécageuse du Pantanal. En juin 2019, le déboisement était de 88 % supérieur par rapport à la même période de l'année précédente. En juillet, ce chiffre atteignait même 212 %.

Rien d'un « phénomène naturel »

Entre les mois de janvier et de novembre 2019, 92 683 incendies ont été répertoriés rien que dans la forêt tropicale amazonienne, soit près d'un tiers de plus que pour la même période l'année précédente. Plus au sud, dans l'État du Cerrado, une région de plus en plus exploitée pour les monocultures et l'élevage, d'immenses surfaces sont aussi parties en fumée. La forêt amazonienne et les steppes limitrophes de la Bolivie ont aussi été ravagées par des incendies en grande partie liés à la politique agricole du gouvernement de l'ancien président Evo Morales, qui avait fait passer plusieurs lois autorisant l'expansion de l'agriculture sur des surfaces de forêt tropicale et des terres autochtones ces dernières années. Le dernier épisode date de juillet 2019, avec l'autorisation par décret du déboisement pour l'élevage et l'agriculture (notamment la culture de soja) dans les deux départements amazoniens de Santa Cruz et de Beni.

Au Brésil, Bolsonaro a d'abord qualifié les feux de « phénomène naturel à la saison sèche », avant d'accuser quelques agriculteurs félons et même des associations de protection de l'environnement d'avoir déclenché les incendies. Les images satellites, notamment du MAAP (Monitoring of the Andean Amazon Project) montrent pourtant clairement qu'une grande partie des foyers d'incendies s'étaient déclarés là où des opérations de déboisement avaient eu lieu. Les arbres avaient d'abord été coupés, puis les terres incendiées afin de les rendre utilisables pour l'agriculture. Le « slash and burn » ou l'agriculture sur brûlis en français, est une pratique courante.

Du soja « négocié » en Suisse

Mais à qui profite cette déforestation massive ? Pour Mighty Earth, la destruction est surtout motivée par les incitations des « grandes multinationales de la viande et du soja ». Dans une analyse publiée à la fin du mois d'août, l'organisation de protection de l'environnement a comparé

des images des incendies dans les zones forestières brésiliennes enregistrées par la NASA (l'agence spatiale des États-Unis) entre le 8 et le 22 août avec des données de l'administration agricole brésilienne (CONAB) et d'Imazon, une autre organisation brésilienne de protection de l'environnement. Le résultat est éloquent : deux cartes illustrant la proximité géographique entre les feux de forêts et les abattoirs de l'industrie internationale de la viande d'une part, et les sites des négociants en soja d'autre part.

Sur la « carte du soja » que nous avons reproduite en page 7, une épaisse ligne blanche saute aux yeux : c'est la route nationale BR-163, qui traverse l'Amazonie sur 4500 kilomètres. Elle permet d'acheminer une grande partie du soja cultivé au Brésil vers le port de Santarém, où il est chargé sur des navires avant d'être généralement transformé en aliments pour animaux. Cette artère est entourée par un essaim de points orange : ils désignent les zones ravagées par des incendies l'été dernier. Plus au sud, le long de la BR-163, des points de différentes couleurs indiquent les silos de stockage et les usines de transformation de cinq multinationales qui achètent le soja produit au Brésil : Archer Daniel Midland (ADM), Amaggi, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus.

À l'exception du groupe brésilien Amaggi, plus gros producteur de soja au monde, toutes ces entreprises ont des liens directs avec la Suisse (*lire à ce sujet le magazine de Public Eye n° 18 de juin 2019 : « La Suisse et les géants du négoce agricole »*). Les activités mondiales d'ADM sont dirigées depuis Rolle, dans le canton de Vaud, Bunge mène son négoce de matières premières agricoles depuis deux « desks », dont l'un est à Genève, Louis Dreyfus Company, quant à elle, a installé la totalité de son centre de négoce à Genève, où le géant états-unien Cargill fait aussi commerce de céréales et d'oléagineux, dont le soja. Après la parution en septembre 2019 dans le *Sonntagszeitung* d'un article sur l'étude de Mighty Earth, les quatre géants du négoce agricole ont tous affirmé avec véhémence respecter le moratoire sur le soja et ne pas acheter de soja provenant des zones récemment déboisées.

Mais selon Mighty Earth, les incendies le long de la BR-163 indiquent clairement que les grands négociants comptent toujours parmi les principaux moteurs de la déforestation : les exploitants agricoles profitent d'une lacune du moratoire sur le soja (*lire encadré page 6*) pour continuer à déboiser des terres et vendre du soja aux grands négociants.

La « pire entreprise du monde »

Comme le montre l'initiative pour la transparence de la chaîne d'approvisionnement, Trase.Earth, la multinationale Cargill a des liens commerciaux particulièrement étroits avec le bassin amazonien et avec le Cerrado, lui aussi menacé par l'agriculture sur brûlis. Le géant du négoce agricole, deuxième plus gros exportateur de soja brésilien, exploite deux terminaux portuaires dans la forêt

tropicale : l'un à Porto Velho, le long du Río Madeira (le plus gros affluent de l'Amazonie), l'autre – pourtant considéré illégal par plusieurs organisations et décisions juridiques en raison de l'absence de toute analyse d'impact sur l'environnement – à Santarém, sur les rives de l'Amazonie.

Cette entreprise états-unienne, dont le siège est dans le Minnesota, a été nommée « pire entreprise du monde » par Mighty Earth en juillet dernier. Cargill avait certes joué un rôle prépondérant lors de la rédaction du moratoire sur le soja en 2006 et s'était engagée, dans le cadre du sommet sur le climat de 2014 à New York, à mettre un terme avant 2020 à la déforestation pour la culture du soja et la production d'huile de palme, de viande et de produits forestiers. En juin 2019, la multinationale a pourtant admis qu'il serait impossible de tenir cet objectif. Selon Mighty Earth, Cargill aurait surtout « continué à encourager la déforestation », notamment dans des zones dont les peuples autochtones

ont été chassés afin d'installer des monocultures. En avril 2019, Cargill, Bunge et trois autres entreprises ont été sanctionnées par l'administration environnementale brésilienne IBAMA pour avoir acheté du soja cultivé sur des surfaces déboisées illégalement dans le Cerrado. En juin 2019, Cargill a annoncé dans une lettre ouverte aux producteurs de soja brésiliens qu'elle refusait d'adhérer au « Manifeste pour le Cerrado » – un moratoire similaire à celui sur l'Amazonie, mais qui concerne la savane.

Nestlé, un bon client

Le négoce de céréales et d'oléagineux étant géré par la filiale genevoise de Cargill, Cargill International SA, la responsabilité de la Suisse est clairement engagée. Les graves conséquences de la culture du soja négocié à Genève sur l'environnement et sur les populations au Brésil montrent à quel point il est urgent de mettre les géants agricoles face à leurs responsabilités.

Un moratoire sur le soja lacunaire

Le moratoire décidé en 2006 a permis une nette diminution des surfaces de forêts tropicales déboisées pour la culture du soja. Mais l'accord comprend de graves lacunes et va maintenant devoir faire face à beaucoup de pressions.

Le moratoire sur le soja a vu le jour en 2006 suite à un rapport de Greenpeace et à la pression de géants de l'industrie alimentaire comme McDonald's et Walmart qui ont appelé les grands négociants en matières premières agricoles actifs dans le bassin amazonien à mettre un terme à la culture de soja dans les forêts tropicales. Aujourd'hui, cet accord interdit le commerce, le financement et l'achat de soja en provenance de surfaces forestières tropicales déboisées dans ce but après 2008, ou dont la culture mène à des violations des droits des populations autochtones. Le texte a été signé par les géants du négoce agricole ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus ainsi que par le Grupo Amaggi.

Deux lacunes graves

Le moratoire sur le soja est considéré comme un modèle du genre par les organisations environnementales : avant 2006, l'industrie du soja était directement responsable de près de 30 % du déboisement des forêts tropicales. En 2014, ce chiffre était tombé à moins de 1%. Le moratoire présente cependant deux graves lacunes : d'une part, il n'est valable que pour les terres déboisées spécifiquement afin de permettre la culture du soja. Les négociants en matières premières agricoles peuvent donc continuer d'acheter et de vendre du soja cultivé sur des surfaces initialement brûlées pour d'autres raisons – souvent pour de l'élevage. Malgré le moratoire, la surface dédiée à la culture du soja a

ainsi quadruplé entre 2006 et 2018 dans la partie brésilienne de l'Amazonie. Ensuite, le moratoire ne concerne que la forêt tropicale au Brésil. Dans la région du Cerrado, dans la partie bolivienne de la forêt tropicale amazonienne ou encore dans les forêts sèches de Gran Chaco en Argentine, en Bolivie et au Paraguay, les géants du négoce continuent de favoriser la déforestation destinée à la culture du soja.

Le triste précédent de la canne à sucre

Confirmé sans limite de temps en mai 2016, le moratoire fait pourtant l'objet de fortes pressions politiques. Arguant qu'il est contraire à la « souveraineté nationale », l'Association brésilienne des producteurs de soja a entamé – avec le soutien du gouvernement Bolsonaro – une procédure contre le moratoire auprès de la Commission brésilienne de la concurrence. Ses chances de succès sont élevées : en novembre 2019, sur ordre du président, les ministères de l'économie et de l'agriculture ont annulé un moratoire sur la culture de la canne à sucre dans le bassin amazonien et dans le Cerrado, en vigueur depuis dix ans. Les conséquences humaines et environnementales pourraient être très graves. Au Brésil, l'organisation de défense des droits humains de l'Église catholique a prévenu que l'autorisation de la culture de la canne à sucre mènerait à « plus de violence, de morts et de destruction dans les populations et les écosystèmes concernés », et à une diminution des précipitations.

Mais les relations entre la Suisse et Cargill ne se limitent pas aux activités genevoises du négociant. Il suffit de jeter un œil sur le carnet de commande de l'entreprise : Nestlé s'y trouve en bonne place aux côtés de McDonald's ou Burger King. Selon Mighty Earth, la filiale d'alimentation pour animaux de Nestlé, Purina Petcare, se fournit auprès de Cargill. La multinationale veveysanne serait également l'un des plus gros clients du géant brésilien de la viande Marfrig. Comme ses concurrents JBS et Minerva, Marfrig a signé en 2009 un « accord sur le bœuf » dans lequel les entreprises s'engageaient à n'acheter aucun animal en provenance de zones protégées, de terres autochtones ou de pâturages déboisés après 2009. Les enquêtes menées par les autorités et les ONG montrent cependant que l'accord est souvent contourné par le biais d'une pratique de « blanchiment » de la viande : les animaux sont élevés sur des zones illégales, mais acheminés vers des fermes légales à la fin de leur vie.

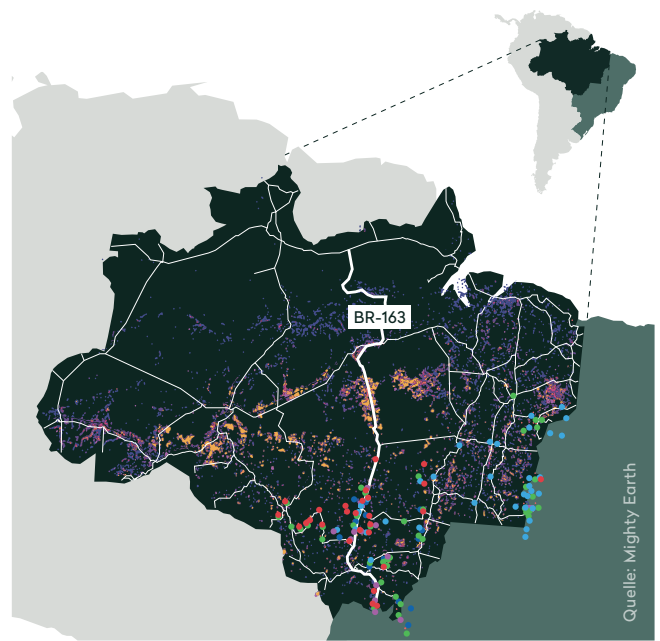
En 2010, Nestlé a été la première entreprise à s'engager à éliminer le déboisement de ses filières d'approvisionnement. Mais elle a aussi admis à *Swissinfo* en novembre dernier que cet objectif ne serait pas atteint. En 2020, seuls 90 % de sa chaîne d'approvisionnement seront « sans déforestation », et l'entreprise continuera ses efforts pendant les trois années suivantes afin d'atteindre « presque 100 % ».

Credit Suisse, le bailleur de fonds

La responsabilité de la Suisse dans les incendies en Amazonie prend une tout autre dimension si l'on se penche sur le financement des grands négociants agricoles et des entreprises de produits carnés, comme l'étude au titre évocateur de Mighty Earth « Complicity in Destruction II », publiée en avril 2019, l'a révélé. En septembre, Global Witness publiait également son rapport, « Money to burn », qui analysait en détail le financement de la destruction de la forêt amazonienne au Brésil, dans le bassin du Congo et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dans les deux rapports, le nom de Credit Suisse apparaît de manière récurrente. Entre 2013 et 2018, la banque a accordé des crédits aux quatre négociants en soja actifs au Brésil : 60 millions pour Bunge, 67 millions pour Louis Dreyfus, 166 millions pour ADM, et même 274 millions pour Cargill. Louis Dreyfus Company – à qui UBS et la Banque Cantonale Zurichoise ont également accordé des crédits à hauteur de plusieurs millions – a aussi obtenu 278 millions de dollars de Credit Suisse sous forme de prêts et d'actions. La banque est aussi active sur le marché de la viande : elle a notamment accordé de nouvelles lignes de crédit et acheté des actions pour une valeur de 283 millions de dollars à Minerva, le plus gros exportateur de bœuf d'Amérique du Sud.

L'art de la définition

Comment ces financements s'accordent-ils avec les directives de Credit Suisse en matière d'exploitation agricole



Les incendies d'août 2019 et les silos de soja des géants du négoce agricole.

Négociants de soja

- ADM
- Amaggi
- Bunge
- Cargill
- Louis Dreyfuss

Intensité des incendies

- Élevée
- Moyenne
- Basse

et forestière, selon lesquelles la banque ne finance aucune activité commerciale « dans les forêts primaires tropicales, les zones boisées à forte valeur écologique ou dans des biotopes naturels menacés » ? La solution est simple : définir les « entreprises d'exploitation forestière ou agricole » de la manière la plus restrictive possible. Selon Credit Suisse, seules les entreprises « actives dans la production de ressources (...) ou dans l'exploitation forestière, qui détiennent des plantations (...) ou des exploitations agricoles importantes, ou qui sont actives dans la transformation d'huile de palme » relèvent de cette définition. Ces directives ne s'appliquent donc pas aux négociants agricoles, qui ne sont propriétaires d'aucune plantation mais « se contentent » d'être les principaux acheteurs du soja et de la viande produits dans les forêts tropicales ou le Cerrado. Ces directives « ne s'appliquent pas aux sociétés de négoce agricole » et ne concernent que « les entreprises dont les activités peuvent avoir des conséquences directes sur les forêts tropicales primaires », expliquait en octobre dernier un porte-parole de Credit Suisse au *Sonntagszeitung*. Cette définition étroite fait abstraction de l'impact des négociants sur la production ou sur la déforestation, en raison de leur pouvoir d'achat, et oublie que cela fait longtemps qu'ils ne sont plus de simples commerçants. Ils sont aujourd'hui devenus de véritables « gestionnaires des chaînes d'approvisionnement mondiales » largement impliqués dans la production, comme le soulignait déjà notre rapport « Agricultural Commodity

Traders in Switzerland – Benefitting from Misery ? » de juin 2019. Louis Dreyfus Company, par exemple, possède ses propres plantations de canne à sucre et d'agrumes.

Dans les projets cofinancés par Credit Suisse, le respect des droits des communautés autochtones et la protection de l'environnement ne vont pas de soi. La procédure d'arbitrage entre la Société pour les peuples menacés (SPM) et la banque, menée par le Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, l'a bien montré. Ce n'est qu'après un an et demi de négociations que Credit Suisse s'est engagé, en octobre 2019, à intégrer la protection des droits des communautés autochtones à ses directives internes pour le financement de projet. La SPM a salué cette « première étape », mais a également souligné que la protection des droits des populations autochtones ne pouvait pas se limiter au financement de projet : il est également nécessaire qu'elle soit prise en compte dans le financement des entreprises et dans les transactions boursières.

Les instruments efficaces existent

Selon de récentes études encore inédites, l'ouest de l'Amazonie « a déjà atteint le point de non-retour », prévient Antonio Donato Nobre, expert en écologie des forêts primaires, dans un entretien accordé au *Tagesspiegel* à Berlin. Le climat a déjà connu de tels changements dans cette zone que la forêt « ne peut pas survivre ». Et aujourd'hui encore d'innombrables incendies restent actifs et détruisent des zones boisées toujours plus importantes.

Comme le montrent les incendies en Amazonie, les engagements volontaires des négociants ne sont de loin pas suffisants pour faire face aux graves problèmes dans lesquels leur responsabilité est engagée. Pour assumer pleinement leurs responsabilités, les géants du négoce doivent commencer par faire preuve de plus de transparence sur leurs chaînes d'approvisionnement et publier des informations crédibles et régulièrement actualisées afin de pouvoir prendre des mesures pour garantir le respect des droits humains et la protection de l'environnement.

Des instruments efficaces pour s'attaquer aux problèmes de ce secteur existent : les négociants en matières premières agricoles doivent appliquer les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains. Le Guide suisse de bonne pratique pour le respect des droits humains dans le commerce de matières premières et le Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables soulignent, eux aussi, le rôle central d'un devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains et de respect de l'environnement. La déclaration de l'ONU pour les droits des agriculteurs et agricultrices, votée en 2018 et signée par la Suisse, impose aussi à cette dernière de faire face à ses responsabilités et de garantir que les géants agricoles actifs sur son territoire respectent ces droits. Une acceptation de l'initiative « multinationales responsables » serait aussi une étape décisive pour obliger les entreprises de négoce agricole suisses à respecter les droits humains et l'environnement dans tous leurs domaines d'activités. ■



Un serpent fuit les terres dévastées par les incendies dans l'État brésilien de Rondônia (août 2019).

La Suisse totalement à côté de la plaque

Alors que la forêt amazonienne considérée comme le « poumon de la planète » part en fumée au Brésil pour laisser place à des pâturages et à des surfaces agricoles, le Conseil fédéral annonce la conclusion d'un accord de libre-échange avec les États du Mercosur. L'abaissement des droits de douane prévus pourrait encourager l'exploitation excessive de l'Amazonie.

THOMAS BRAUNSCHWEIG

À le voir devant une foule de caméras à l'aéroport de Kloten, en août dernier, notre ministre de l'Économie nous aurait presque fait un peu de peine. L'air grave, il s'efforçait d'annoncer la « bonne » nouvelle de l'aboutissement des négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les États du Mercosur (*lire encadré*). En décalage total avec l'actualité, le conseiller fédéral Guy Parmelin tentait de souligner, presque aux abois, les avantages de l'accord politique pour l'économie suisse, alors même que les images des incendies dévastateurs dans la forêt vierge amazonienne occupaient les écrans du monde entier.

Allumer le feu

Face à l'inquiétude de la communauté internationale, Jair Bolsonaro répondait sèchement : « Nous allons exploiter l'Amazonie, elle nous appartient ! » Le président d'extrême droite ne se contente pas de nier les faits scientifiques avancés par sa propre agence spatiale quant à l'étendue des incendies : il dénigre également les organisations

environnementales, les communautés autochtones et les gouvernements européens de la pire manière.

Les feux de forêt au Brésil ? « Nous prenons la situation très au sérieux », affirmait Guy Parmelin. Facile de voir à quel point : le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) a refusé (comme pour tous les autres accords de libre-échange conclus par le passé) de procéder à l'analyse de durabilité demandée par plusieurs parties dans le cadre des négociations de l'accord avec le Mercosur (*lire encadré page 10*). Dans ce contexte, une question s'impose : comment s'assurer que ce traité commercial ne contribue pas à attiser de nouveaux incendies en Amazonie alors que ses conséquences n'ont pas été clarifiées au préalable ? On peut en effet partir du principe que la baisse des droits de douane prévue par l'accord va encourager les échanges de marchandises – et donc les exportations de matières premières agricoles en provenance du Brésil. L'augmentation de la production aura inévitablement un impact sur l'expansion des surfaces utilisées. Et c'est en Amazonie que les terres nécessaires sont les plus faciles à trouver.

L'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur

Les pays du Mercosur (l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) ont longtemps repoussé les avances de l'AELE (la Suisse, la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande). Ce n'est qu'à l'arrivée au pouvoir de gouvernements de droite en Argentine et au Brésil que les choses ont commencé à bouger. Les avancées ont alors été plutôt rapides : après deux ans de négociations, le président brésilien Bolsonaro a annoncé sur Twitter la réussite des négociations le 23 août 2019. L'accord prévoit que près de 95 % des exportations suisses vers les États du Mercosur seront libres de douane à moyen terme. La protection des brevets est également renforcée dans ces États. À l'inverse, la Suisse garantit un accès libre de douane pour la production industrielle de ses nouveaux partenaires, ainsi qu'un abaissement des droits de douane sur la viande, les céréales fourragères et d'autres produits issus de l'agriculture.

Les détails de l'accord ne seront publiés qu'après sa signature officielle par les États contractants, pour laquelle aucune date n'a encore été fixée. Après cela, l'accord de libre-échange devra être ratifié par les parlements de tous les États concernés – en Suisse, il faudra également remporter un référendum déjà annoncé par plusieurs acteurs (*lire interview page 11*). Le Secrétariat d'État à l'économie reste pourtant convaincu que le traité pourra entrer en vigueur en 2021.

« Secret d'État »

Mais le Seco nous rassure : l'accord avec le Mercosur contiendra un chapitre fort sur la durabilité, qui permettra d'éviter ses conséquences négatives pour la population et l'environnement. Il comprendra des dispositions sur la gestion des ressources forestières, sur la protection du climat et sur l'agriculture écologique. Quel est le contenu détaillé de ces clauses ? Impossible de le savoir, secret d'État oblige. Même plusieurs mois après la conclusion des négociations, le texte de l'accord reste interdit d'accès au public. Le respect de telles dispositions ne fait d'ailleurs jamais l'objet de contrôles systématiques, les manquements ne peuvent pas être sanctionnés et les violations éventuelles ne peuvent pas non plus faire l'objet de poursuites devant le tribunal d'arbitrage prévu par le texte – contrairement à toutes les autres parties de l'accord.

De tels instruments seraient pourtant essentiels – surtout lorsque l'on connaît les positions de l'actuel président brésilien, convaincu que le soutien à l'économie nationale passe par la déforestation du bassin amazonien, et qui compare les populations autochtones, dont l'espace vital est menacé, à des « animaux de zoo », les traitant également de « préhistoriques ». Son ministre des Affaires étrangères, Ernesto Araújo, donne d'autres raisons de douter de l'efficacité de dispositions bien intentionnées mais sans possibilités de sanction ou de contrôle. Peu avant la conclusion des négociations, il déclarait devant des diplomates : « J'étais à Rome en mai, et il faisait frais. Je ne crois pas au changement climatique. » •

L'importance des analyses de durabilité

Les analyses de durabilité préalables à la conclusion des négociations visent à s'assurer que les possibles conséquences négatives d'un accord de libre-échange sur la population et l'environnement soient identifiées et évitées par le biais de mesures appropriées. Sur la base d'une étude détaillée, la Commission de gestion du Conseil national a émis dès 2017 des critiques sur la passivité du Conseil fédéral en la matière : « Le refus opposé jusqu'à présent, pour des raisons de principes, à la conduite d'une étude de ce type est en contradiction avec le souhait du Conseil fédéral de mettre l'accent sur la durabilité. » La Commission de gestion a appelé de manière non équivoque le gouvernement à « procéder à des études de durabilité » – sans succès pour l'instant.

Les analyses des droits humains constituent un élément important des études de durabilité. Public Eye n'est d'ailleurs pas le seul acteur à les exiger : le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour les droits économiques, sociaux et culturels a, plusieurs fois, appelé la Suisse à clarifier, pendant la phase préparatoire à l'accord commercial, ses conséquences négatives éventuelles sur les droits humains dans les pays partenaires. La dernière demande en date figure dans son rapport par pays de 2019 sur la politique suisse en matière de droits humains.



Comme trois larrons en fête : le président brésilien Jair Bolsonaro en compagnie du président de la Confédération Ueli Maurer et de notre ministre de l'Économie Guy Parmelin au WEF en 2019.

« Quand il s'agit d'argent, nos valeurs fondamentales sont vite oubliées »

Lisa Mazzone, conseillère aux États et présidente de la Société pour les peuples menacés, s'engage pour des critères de développement durable plus stricts dans l'accord avec le Mercosur. Si le Parlement refuse d'accéder à ces demandes, les Verts lanceront un référendum.

PROPOS RECUEILLIS PAR SIMON JÄGGI



© Adrien Peirittaz/Keystone

Une délégation autochtone d'Amazonie a sévèrement critiqué la Suisse lors d'une visite au mois de novembre dernier et estime que notre pays s'enrichit sur la misère des autres. Partagez-vous ce point de vue ?

La délégation autochtone a bien compris le fonctionnement de la Suisse, notamment en matière de politique commerciale. Je partage cet avis : lorsqu'il s'agit d'argent, nos valeurs fondamentales sont vite oubliées.

En Suisse, différents acteurs de la société civile, des associations d'agriculteurs à Public Eye en passant par Pain pour le Prochain, se sont réunis au sein de la coalition Mercosur. Qu'est-ce qui les rassemble ?

Nous sommes ici à la convergence des intérêts des agriculteurs, des consommateurs et de tous ceux qui s'engagent pour la solidarité internationale. Ensemble, nous pouvons exercer une pression plus forte. Nous ne sommes pas contre le principe d'un accord de libre-échange, mais nous demandons au Conseil fédéral d'opter pour des critères de développement durable contraignants. La protection des droits des autochtones, des droits humains et des normes sociales et environnementales doit figurer de manière contraignante dans cet accord.

Comment de telles règles peuvent-elles être appliquées ?

Nous avons besoin de critères clairs, de contrôles et de possibilités de sanctions. Ce serait une première sous cette forme dans la politique commerciale suisse, c'est donc un défi qu'il est urgent

de relever. La mondialisation menace l'environnement, les droits humains et la justice sociale dans de nombreuses régions. La Suisse importe aujourd'hui déjà de nombreuses marchandises qui ne sont pas produites de manière durable. Nous devons accroître la pression sur les autres pays, notamment dans le cadre des prochains accords de libre-échange.

Vous demandez l'aménagement de possibilités de sanctions. Quelle forme pourraient-elles prendre ?

Une possibilité serait par exemple de n'autoriser des quotas d'importation que pour des marchandises produites de manière durable pour la société et pour l'environnement. La Suisse doit aussi exclure toute possibilité de libre-échange pour les produits qui ne satisfont pas à ces exigences minimales. Une clause de retrait doit aussi être ajoutée pour qu'il soit possible de résilier l'accord si les différentes parties ne respectent pas ses dispositions. Il est intéressant de voir que les voix critiques se font plus nombreuses au sujet de l'accord, et pas uniquement en Suisse. Le scepticisme grandit dans d'autres pays européens, et bien entendu aussi dans les pays du Mercosur.

Importer plus de viande du Brésil tout en protégeant les droits humains et l'environnement... n'est-ce pas contradictoire ?

Même si la Suisse n'importait que les marchandises produites dans des conditions durables, elle participerait, par le biais de cet accord, à la croissance nuisible de l'industrie de la viande et du fourrage. Nous connaissons l'ampleur des conséquences négatives de

la consommation de viande sur l'environnement, nous savons dans quelles conditions la viande est produite au Brésil. Les animaux sont nourris avec du soja génétiquement modifié, lui-même cultivé sur d'anciennes forêts tropicales déboisées. Personne ne profite de cette situation – ni les consommateurs, qui veulent des aliments de bonne qualité, ni les agriculteurs, qui sont forcés de faire diminuer au maximum les coûts de production aux dépens de l'environnement, ni le climat ou les peuples autochtones. Il pourrait cependant être intéressant d'améliorer les importations de la Suisse sans pour autant les faire augmenter.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le Conseil fédéral doit encore donner son feu vert à l'accord, après quoi le Parlement prendra une décision. Je ne suis cependant pas certaine que le nouveau Parlement se montrera plus regardant que le précédent en matière de libre-échange. S'il décide de n'imposer aucun critère de durabilité clair ni aucune possibilité de sanction, les Verts lanceront un référendum.

Ce serait la première fois que les électeurs auraient à voter sur un accord de libre-échange. Quel sera le résultat, selon vous ?

Il est temps de laisser les citoyen·ne·s prendre les décisions à ce sujet ! Il s'agit, en fin de compte, d'une alliance avec les consommateurs. Il s'agit de savoir quels types d'aliments vont finir dans nos assiettes. Je suis convaincue que la majorité de la population souhaite que les aliments qu'elle consomme soient produits dans le respect des droits humains et de manière durable. ■



Sônia Guajajara s'engage depuis des années pour la défense des droits et des intérêts des peuples autochtones au Brésil. ► lire portrait page 13

© Biel Alino/Keystone/EPA

« Une tête de bétail a plus de valeur que celle d'un chef de tribu »

Une délégation autochtone venue d'Amazonie a fait halte à Berne lors de son voyage en Europe à la mi-novembre. Son objectif : empêcher l'accord de libre-échange entre la Suisse et le Brésil de Bolsonaro.

SIMON JÄGGI

Depuis six semaines, une délégation des communautés autochtones brésiliennes parcourt l'Europe. Arrivés la veille en train de Bruxelles, les quatre femmes et les sept hommes se dirigent maintenant vers leur prochaine conférence de presse. Enveloppés dans de grosses vestes en duvet, leurs visages encadrés de leurs amples coiffes de plumes traditionnelles, ils apportent une touche de couleur dans la grisaille matinale qui enveloppe encore la vieille ville de Berne.

La conférence de presse organisée par la Société pour les peuples menacés (SPM) commence dans quelques minutes, au deuxième étage d'une maison de la vieille ville. Les caméras attendent déjà, mais l'intérêt des médias reste timoré. Une demi-douzaine de journalistes patiente sur des chaises. Face à eux, Sônia Guajajara, Elizeu Guarani Kaiowá et Kretã Kaingang. Si la délégation a fait le déplacement depuis le Brésil, c'est pour faire passer un message clair en Europe, et qu'ils répètent ici aussi avec insistance : « L'accord de libre-échange prévu avec le Brésil scelle la destruction de notre espace vital », souligne Elizeu Guarani Kaiowá.

« Le fait que de tels accords soient conclus avec un gouvernement comme celui de Bolsonaro nous fait peur. »

« La Suisse est une tumeur »

Elizeu représente les Guarani-Kaiowá, un peuple autochtone particulièrement touché par la violence et les expulsions. Une grande partie de leurs terres ancestrales est aujourd'hui occupée par l'agro-industrie. Là où s'étendait la forêt tropicale, des entreprises produisent aujourd'hui de la canne à sucre, du soja et du maïs. Les Guarani-Kaiowá sont confinés dans de petites réserves, où beaucoup deviennent alcooliques. Le nombre de suicides est en augmentation. Elizeu a été traîné devant les tribunaux par des agriculteurs, menacé de mort et a déjà survécu à des coups de feu lors d'une embuscade en raison de son combat pour la protection des forêts. Il ne peut plus retourner dans son village. « Au Brésil, explique-t-il aux journalistes, une tête de bétail a plus de valeur que

► Suite page 14

« La politique de Bolsonaro a des conséquences dramatiques »

Sônia Guajajara est l'une des figures les plus connues du mouvement de défense des droits des communautés autochtones du Brésil. Elle a consacré sa vie à la lutte contre la déforestation en Amazonie.

Sônia Guajajara était encore petite lorsque sa tante lui fit cette prédiction : « Un jour, tu seras la voix qui permettra à notre peuple de se faire entendre dans le monde entier. » Elle vivait alors dans un village du nord-est du Brésil au cœur de l'Amazonie, loin de la civilisation moderne. Aujourd'hui, elle est la figure de proue de la communauté des Guajajaras qui, avec ses 20 000 membres, est l'une des plus importantes du pays. En tant que secrétaire générale de l'organisation faïtière des peuples autochtones du Brésil, elle est également l'une des voix les plus connues de la lutte contre la destruction de la forêt tropicale amazonienne.

La militante passe la majeure partie de l'année en déplacement. Elle rencontre des responsables politiques, des écologistes et des représentant-e-s du secteur économique. L'automne dernier, elle a visité douze pays européens avec une délégation autochtone. « C'est la mission d'une vie », dit-elle. « Nous voulons que notre mode d'existence perdure. La lutte pour cette survie fait partie intégrante de notre identité. » Sônia Guajajara a organisé de nombreuses manifestations, comme l'occupation de la salle plénière du Congrès national par 300 autochtones. Elle s'est aussi fait connaître par plusieurs millions de personnes en 2018, lorsqu'elle est montée sur scène avec la star de la pop Alicia Keys à Rio de Janeiro.

Un compagnon de lutte tué par des bûcherons

Le combat de Sônia et des Guajajaras est devenu dangereux. En novembre 2019, l'un de ses plus proches compagnons de lutte a été pris dans une embuscade et tué d'une balle dans la tête par des bûcherons. « Pour nous, la politique de Bolsonaro a des conséquences dramatiques. » Le président d'extrême droite encourage selon elle l'exploitation de l'Amazonie et appelle activement à des attaques sur les réserves autochtones. Bolsonaro aurait également affaibli toutes les institutions politiques visant à protéger les droits des peuples autochtones et leurs forêts face à l'abattage illégal. « L'exploitation de nos terres pour le pro-

fit fait partie du programme politique de ce gouvernement. Ceux qui font ingérence sur notre territoire se sentent soutenus par le président, et ne sont presque jamais sanctionnés. » Même la réserve de l'État de Maranhão, où Sônia Guajajara a grandi, est gravement menacée par l'exploitation illégale. Plus de 14 000 personnes y vivent, parmi lesquelles certains groupes qui refusent tout contact avec le monde extérieur. « Des bûcherons ont déjà pénétré dans cette zone », nous explique la militante. Les habitants se sont donc réunis pour organiser des rondes de surveillance et faire face aux intrus.

Peu de raisons d'espérer

La déforestation, l'orpaillage illégal, l'oppression systématique de son peuple... autant de conséquences, selon elle, de la soif de profit planétaire. « La croissance économique constante a eu sur nous l'effet inverse : nos moyens de subsistance se réduisent comme peau de chagrin. » Sônia Guajajara est choquée par l'ignorance de l'Occident. « Beaucoup ne voient toujours pas le lien entre la consommation en Europe et ses conséquences en Amazonie. » La politique en Occident doit donc urgemment accroître la pression exercée sur les entreprises et les États qui contribuent à la destruction environnementale. Selon elle, chacun peut agir à son échelle. « Les gens doivent réfléchir à leur comportement de consommation, choisir de préférence des produits régionaux et consommer moins d'une manière générale. »

Les dialogues qu'elle a pu mener lors de ses voyages en Europe ne lui ont pourtant guère donné de raisons d'espérer. Les adultes ne lui ont pas semblé disposés à changer. « Nous devons nous adresser à la jeune génération », dit-elle. « Nous pourrions peut-être pousser les jeunes à opter pour un mode de vie durable. » En effet, le combat des autochtones est un combat planétaire. « Si les gens n'apprennent pas enfin à prendre soin de la nature, nous finirons par détruire les moyens de subsistance de tous. »

celle d'un chef de tribu. Un plant de soja a plus de valeur qu'un arbre.» Quiconque achète du soja, du bœuf, de l'huile de palme ou de l'or en provenance des territoires protégés du Brésil achète le sang des autochtones.

La colère et le désespoir sont perceptibles. Kretã Kaingang qualifie la Suisse de « tumeur ». Il parle d'un pays sans honneur, qui ne s'intéresse qu'aux matières premières et au commerce. « Nous en subissons les conséquences au quotidien : les mines d'or illégales, le déboisement de nos forêts, les immenses pâturages, les fleuves empoisonnés. Et les fortunes que les politiciens corrompus gagnent grâce à tout cela finissent par se retrouver dans les coffres de vos banques. »

La conférence de presse touche à sa fin. Les journalistes conduisent encore quelques entretiens. Ils veulent plus de précisions sur ce que la délégation espère obtenir de ce voyage, sur les conséquences que les autochtones craignent en cas de succès de l'accord avec le Mercosur, sur leurs espoirs. Pour la délégation, l'objectif de ce voyage est clair : empêcher la ratification de l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur. Les communautés autochtones craignent en effet que l'accord légitimise la politique de destruction du gouvernement brésilien.

Selon les indications de la SPM, la situation des quelque 900 000 autochtones et la destruction des forêts tropicales en Amazonie se sont radicalement aggravées depuis l'arrivée de Bolsonaro au pouvoir. Les experts estiment que la déforestation pourrait être multipliée par quatre d'ici à l'an prochain si la politique actuellement en vigueur se poursuit. Les brûlis et les assassinats d'autochtones ont aussi augmenté de manière dramatique. Selon différents médias, environ 140 d'entre eux ont été tués rien qu'en 2019. Au début du mois de novembre, alors que la délégation traversait déjà l'Europe, un chef de tribu a été tué d'une balle dans la tête par des bûcherons lors d'une embuscade. Les autochtones demandent que l'accord prévu entre les pays de l'AELE, dont la Suisse, et les quatre pays du Mercosur, menés par le Brésil, contienne des dispositions spécifiques. Pour Elizeu Guarani Kaiowá, « l'exportation de produits issus de zones de conflit, donc de terres autochtones, doit être totalement interdite ». Plus important encore, il doit être possible de porter plainte contre d'éventuels manquements à ces dispositions.

Rendez-vous avec le Seco

Après la conférence de presse, la délégation se rend, avec l'équipe de la SPM et quelques autres accompagnateurs, dans un restaurant de la vieille ville de Berne. Avec leurs ornements en plumes, les onze hommes et femmes détonnent dans la longue file pour le buffet. « Il y a des Indiens en Suisse maintenant ? Je n'étais pas au courant ! » murmure une dame à son amie. Un homme âgé secoue la tête d'un air agacé en passant. Les autochtones font comme s'ils ne s'en rendaient pas compte. Ils sont habitués à des

réactions de rejet nettement plus fortes dans leur pays. Ils mangent en silence, assis à une longue table, avant de prendre le chemin du retour vers leur auberge de jeunesse. Certains se retirent dans leurs chambres pendant qu'un plus petit groupe se prépare à son prochain rendez-vous : une rencontre au Secrétariat d'État à l'économie (Seco) avec Markus Schlagenhof, délégué du Conseil fédéral pour les accords commerciaux, en partie responsable de la négociation de l'accord avec les pays du Mercosur.

Un peu avant quatre heures, le groupe – dont fait partie Elizeu Guarani Kaiowá – entre dans le bâtiment principal du Seco. Une délégation fédérale les attend au sous-sol. D'un côté de la table sont assis six hommes et une femme, dans des costumes impeccables. De l'autre, les autochtones, le visage maquillé de lignes noires, coiffés de plumes. Le Département fédéral des affaires étrangères et l'Office fédéral de l'environnement sont également représentés. La délégation commence par exprimer à nouveau ses inquiétudes. « L'accord commercial participe à la destruction de notre espace vital », explique Angela Kaxuyana. Les communautés autochtones doivent être intégrées au processus de négociation, et la protection de leur espace vital être garantie, estime-t-elle. « Nous vous enjoignons à exercer davantage de pression sur le gouvernement brésilien », insiste Elizeu Guarani Kaiowá. « Nous n'exigeons pas l'impossible, mais faites ce qui est en votre pouvoir. »

« Ils semblent être sensibilisés »

Deux heures plus tard, la délégation monte dans un tram bondé en direction de la vieille ville. Les habituelles nouvelles du soir s'affichent sur les écrans. On y voit régulièrement une image de la délégation lors de la conférence de presse du matin. Le titre : « Mercosur : les peuples autochtones du Brésil contre l'accord de libre-échange ». Leur voyage les a déjà menés à parler à de nombreuses autorités et associations commerciales. Ils ont souvent eu l'impression de ne pas être entendus. « La réunion d'aujourd'hui était différente », constate Elizeu Guarani Kaiowá. « Ils semblent sensibilisés et essayent au moins d'entamer le dialogue avec le Brésil. » Il a l'impression que leurs préoccupations ont été prises au sérieux.

Le groupe se rend encore à la Waisenhausplatz, où une manifestation est prévue ce soir contre la politique environnementale du gouvernement de Bolsonaro. Plusieurs dizaines de personnes sont déjà rassemblées. Sur la petite scène, Sônia Guajajara fait un discours en portugais. Vers neuf heures, le groupe retourne à l'auberge de jeunesse. Tôt le lendemain matin, ils se rendront à Genève, où un rendez-vous est prévu aux Nations Unies. La suite du programme est chargée. Rencontres avec les parlementaires, ateliers avec les militants... en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Le combat pour leur survie ne leur laisse aucun répit. ■

Un insecticide de Syngenta exporté depuis la Suisse pollue l'eau potable au Brésil

© Lunae Parracho



En 2018, 37 tonnes de profénofos ont été exportées depuis la Suisse vers le Brésil, comme le montrent les documents obtenus par Public Eye. Cet insecticide organophosphoré est interdit de longue date sur le sol helvétique en raison de sa dangerosité pour la santé humaine et l'environnement. Au Brésil, c'est l'une des substances les plus fréquemment détectées dans l'eau potable.

LAURENT GABERELL

Souvenez-vous : il y a une année et demie, Public Eye révélait l'implication d'un pesticide exporté depuis la Suisse dans une vague d'intoxication d'agriculteurs à Yavatmal, en Inde, en 2017. De nouvelles données obtenues auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) mettent en lumière l'exportation d'une autre substance extrêmement dangereuse de Syngenta interdite en Suisse : le profénofos. Derrière ce nom inconnu du grand public se cache un puissant insecticide, principalement utilisé dans la culture du coton, du maïs, de la betterave, du soja, de la pomme de terre et de différents légumes. « C'est un organophosphoré, comme le gaz sarin », explique Nathalie Chèvre, écotoxicologue à l'Université de Lausanne. « Ce sont des neurotoxiques. »

Du poison dans l'eau potable

L'utilisation du profénofos n'est plus autorisée en Suisse depuis 2005, et la substance figure sur la liste des pes-

ticides interdits en raison de leurs effets sur la santé humaine ou l'environnement. Les données obtenues par Public Eye montrent que la Suisse a exporté 37 tonnes de profénofos vers le Brésil en 2018. Si le nom de l'expéditeur a été caviardé, il s'agit bien de Syngenta. Le géant bâlois, numéro un sur le marché des pesticides, avec plus de 10 milliards de dollars de ventes en 2018, est la seule entreprise autorisée à vendre des formulations à base de profénofos au Brésil. Sur son site internet brésilien, Syngenta indique d'ailleurs produire cette molécule à Monthey. Le marché mondial du profénofos est estimé à quelque 100 millions de dollars par an. Un quart des ventes environ sont réalisées par Syngenta.

Au Brésil, cette substance fait partie des pesticides les plus fréquemment détectés dans l'eau potable, comme le montrent les données 2018-2019 du programme gouvernemental de surveillance de l'eau. Dans un échantillon sur dix, les valeurs de profénofos

trouvées sont telles que l'eau serait considérée comme impropre à la consommation en Suisse. Les régions les plus touchées sont les États de São Paulo et Minas Gerais, qui sont également les plus peuplés du Brésil.

Dans une prise de position publique, la Société Suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE) a dénoncé cet été le « double standard » dont la Confédération fait preuve en autorisant l'exportation de pesticides dangereux interdits sur le sol helvétique, qui contaminent durablement les nappes phréatiques dans d'autres pays. L'association des distributeurs d'eau potable rappelle que l'accès à l'eau potable est un droit humain que la Suisse s'est engagée à respecter partout dans le monde et à promouvoir dans le cadre des Objectifs du développement durable.

Un tueur d'abeilles

Selon un rapport de l'OFEV, le profénofos est extrêmement toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les abeilles. « Les pesticides organophosphorés comme le profénofos modifient la physiologie et les fonctions motrices des abeilles, ce qui entraîne la paralysie et la mort », souligne Marianne Tschuy, spécialiste santé des abeilles chez apiservice. Interrogé par Public Eye, Leonardo Melgarejo, ingénieur agronome et vice-président de l'association brésilienne d'agroécologie, s'insurge du fait que la Suisse exporte une substance interdite sur son territoire, « qui tue les abeilles et met en danger toute la chaîne de la vie. La Suisse devrait s'engager en faveur d'une interdiction mondiale de ce type de substances plutôt que de les exporter dans mon pays. »

Toxique pour le système nerveux central

Le profénofos est aussi toxique pour l'homme. L'exposition à cette substance « peut surstimuler l'activité du système nerveux » et causer, « à des expositions très élevées, paralysie respiratoire et décès », indique l'Agence américaine de protection de l'environnement. Le risque d'intoxication aiguë concerne en premier lieu les travailleurs et travailleuses qui épandent ce pesticide sans protection. En 2017, des cas d'intoxication grave – et parfois mortelle – d'agriculteurs ont été signalés en Inde, « à la suite de l'emploi de mélanges de profénofos et de cyperméthrine », selon un rapport de l'OFEV.

Des cas d'empoisonnement volontaire (tentatives de suicides) au profénofos ont également été enregistrés, notamment au Sri Lanka et en Inde, avec des produits commercialisés par Syngenta. Depuis la fin des années 1990, le Sri Lanka est parvenu à réduire drastiquement la mortalité liée aux tentatives de suicides, en interdisant plusieurs pesticides hautement toxiques, dont le paraquat et le diméthoate. « Avant 2011, on observait très peu de cas impliquant du profénofos », explique Jeevan Dhanarisi, de la faculté de médecine de l'Université de Peradeniya, au

Sri Lanka. « Depuis, leur nombre a considérablement augmenté, en particulier après l'interdiction du chlorpyrifos en 2014 », qui appartient à la même famille. « Le profénofos est maintenant un gros problème au Sri Lanka. Plus d'une personne sur dix qui ingère cette substance meurt. »

Une exposition répétée au profénofos, même à de faibles doses, peut causer des dommages irréversibles. Hans Muilerman, toxicologue au sein du réseau Pesticide Action Network (PAN) Europe, a passé en revue les principales études disponibles. Sa conclusion est sans appel : « Le profénofos est un pesticide extrêmement dangereux. Les risques sont particulièrement élevés pour les enfants à naître. Ils concernent en premier lieu le développement du cerveau ; un effet similaire à celui du chlorpyrifos. » L'Autorité européenne de sécurité des aliments vient d'ailleurs de recommander une interdiction du chlorpyrifos, en raison de préoccupations relatives à « des effets neurologiques pendant le développement, étayés par des données épidémiologiques indiquant des effets sur les enfants ». Le 6 décembre 2019, les États membres de l'UE ont voté l'interdiction du chlorpyrifos. Selon Nathalie Chèvre, de l'Université de Lausanne, cette substance devrait aussi bientôt être interdite en Suisse.

Retour à l'expéditeur

Ce risque ne concerne pas seulement les agriculteurs et les personnes vivant en zones rurales. Après avoir été pulvérisé dans les champs, le profénofos se retrouve bien souvent dans l'eau potable, comme au Brésil. Et même dans nos assiettes. Car si son utilisation est interdite dans notre pays, rien n'empêche l'importation de denrées alimentaires produites avec cette substance. Dans les faits, le profénofos est le pesticide interdit le plus détecté dans nos aliments, comme le montre notre analyse des données détaillées de l'OSAV sur les résidus de pesticides (2017). Du profénofos a été détecté dans 41 denrées alimentaires, principalement des fruits, des légumes et des épices en provenance d'Asie (Thaïlande, Vietnam, Inde ou Sri Lanka).

« Business as usual » ?

Le profénofos n'est pas le seul pesticide interdit exporté depuis le sol helvétique. En 2018, la Suisse a aussi envoyé près de 4 tonnes de diafenthiuron vers l'Afrique du Sud et quelque 20 litres d'atrazine vers le Soudan. En réponse à une interpellation parlementaire, le Conseil fédéral indiquait, en 2017, que 74 exportations de pesticides bannis en Suisse avaient eu lieu en moyenne par année depuis 2011, pour un volume annuel moyen de 145 tonnes. À une exception près, toutes les substances concernées figurent sur la liste noire des pesticides extrêmement dangereux établie par le Pesticide Action Network. ■

Pour un antidote politique aux exportations toxiques

Le Conseil fédéral refuse de mettre un terme à l'exportation de pesticides qui sont interdits dans notre pays. Mais la pression internationale augmente.

En décembre 2017, suite aux révélations de Public Eye, une motion pour « mettre fin à l'exportation des pesticides interdits en Suisse » avait été déposée au Conseil national par Lisa Mazzone, avec le soutien de 41 parlementaires de tous bords politiques. Cette motion vient d'être classée sans suite, le délai de deux ans pour son examen au Parlement étant échu.

Dans son avis du 21 février 2018, le Conseil fédéral reconnaissait que l'utilisation de pesticides interdits peut causer de graves problèmes sanitaires ou environnementaux, en particulier dans les pays en développement. Il estimait toutefois qu'il serait « disproportionné » d'interdire leur exportation, préférant des mesures « qui entravent moins la liberté économique ». En lieu et place, le Conseil fédéral a élaboré un projet de modification d'ordonnance afin de garantir que l'exportation de certains pesticides dangereux dont l'utilisation n'est pas autorisée en Suisse nécessite l'approbation préalable explicite du pays d'importation. Cette proposition a été mise en consultation début 2019 et pourrait être adoptée dans le cadre du Paquet d'ordonnances environnementales discuté au printemps prochain.

Une mesure insuffisante

Du côté de Public Eye et d'autres ONG, la mesure est jugée insuffisante, car elle ne garantit pas la protection des populations et de l'environnement dans les pays concernés. Des voix critiques se sont aussi fait entendre au niveau des cantons. Vaud, Berne et Lucerne ont ainsi pris position en faveur d'un gel de ces exportations, appelant le Conseil fédéral à faire primer la protection de la santé et de l'environnement sur la liberté économique.

Pour Syngenta, la proposition du Conseil fédéral va trop loin. Dans sa prise de position auprès de l'OFEV, le géant bâlois affirme qu'elle introduirait une réglementation inefficace et inutile, qui menacerait l'attractivité de la Suisse en tant que site de production de pesticides. Un chantage à l'emploi à peine voilé.

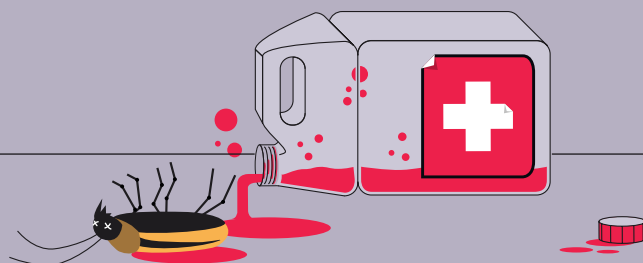
Mais n'en déplaise à Syngenta, l'étau se resserre autour de ces pratiques d'un autre âge. La France a voté en 2018 une interdiction d'exportation qui entrera en vigueur en 2025. Les exportations de pesticides interdits ont aussi fait les gros titres en Allemagne, et la question est débattue au Parlement européen. Public Eye continuera à faire pression pour que cette question soit remise à l'agenda politique en Suisse.

Un soutien de poids

La proposition d'une interdiction d'exportation vient par ailleurs de recevoir un soutien de poids au niveau international. La Réunion conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur la gestion des pesticides a adopté, en novembre dernier, une recommandation prévoyant que lorsqu'un pays interdit un pesticide en raison de sa dangerosité, il bannisse aussi sa production et son exportation.

M. Baskut Tuncak, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les substances toxiques et les droits humains, a quant à lui appelé les autorités helvétiques à prononcer une interdiction d'exportation. Il est « difficile d'imaginer », écrit-il dans une lettre ouverte, « comment des pesticides dangereux interdits en Suisse pourraient être gérés en toute sécurité dans des pays de destination aux structures de gouvernances plus faibles ». Il a rappelé que les États ont le devoir de prévenir l'exposition des travailleurs et travailleuses aux substances dangereuses, y compris les pesticides, et que cette obligation s'étend « au-delà des frontières ».

Par la voix de sa Secrétaire générale, M^{me} Sue Longley, l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et de l'agriculture (UITA) demande aussi à la Suisse de « respecter les standards internationaux en matière de droits humains, en mettant fin à l'exportation de ces substances qui répandent la maladie, la souffrance et la mort ». ■





House of Cars

Rouge, jaune, blanc cassé. Les ostentatoires bolides de Teodorin Obiang, fils du président de la Guinée équatoriale, ont donné formes et couleurs à des décennies de pratiques corruptives. Mais leur destin ne doit pas faire oublier que l'écurie familiale est toujours en piste, prêtérivant la restitution à la Guinée équatoriale de l'argent tiré des voitures de luxe.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ

Qui retrouvera les « supercars » de Teodorin Obiang ? La question fait mousser les rédactions et les ONG depuis des mois. Confisquées fin 2016 par la justice genevoise ; vendues aux enchères ; près de la moitié des 25 voitures de luxe ont fini entre les mains d'un mystérieux investisseur. A-t-il agi pour le compte du clan Obiang, dont le fils aîné est soupçonné de blanchiment et de gestion déloyale des intérêts publics ? Reverta-t-on ces Ferrari, Bugatti et autres Lamborghini rouler sur les routes de Malabo, la capitale ? Les spéculations font leur bout de chemin.

En réalité, l'immense majorité des 1,3 million d'Équato-Guinéens n'a jamais entendu parler de la procédure pénale qui visait le potentat. Sur place, les médias n'ont pipé mot. La famille Obiang continue de brasser, depuis 1979, toutes les cartes de ce petit pays où plus de la moitié de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Sa légitimité internationale sort même renforcée du prêt de 280 millions de dollars du Fonds Monétaire International (FMI), obtenu en automne 2019 contre de vagues promesses de transparence. Et puis qu'est-ce qui ressemble plus à une voiture de luxe qu'une autre voiture de luxe ?

Dépenser et frimer

Teddy s'est mis à la moto. Nous sommes le 22 septembre 2019, et la soirée ne fait que commencer à Malabo, Guinée équatoriale. Au guidon de son *Indian Springfield Dark Horse*, Teodoro Nguema Obiang promène son air satisfait le long des artères vides de sa capitale. Quelques immeubles éclairés, des palmiers, la plage et des tankers pétroliers défilent à l'horizon.

Sur le compte Instagram du « golden boy », vice-président de la Guinée équatoriale et fils du président du même nom, la plupart de ses followers s'inquiètent du fait qu'il ne porte pas de casque. Mais comment ne pas se montrer insouciant quand papa règne sur le pays depuis 40 ans ?

*« Here comes my happiness again.
Right back to where it should have been. »*

Les notes enjouées du titre *Dance The Night Away* du groupe américain The Mavericks illuminent la soirée. Teddy pense peut-être à la vente aux enchères qui doit se tenir au golf de Bonmont la semaine suivante à Nyon. Les lots : les 25 « supercars » qu'il s'était fait confisquer en octobre 2016 par la justice genevoise, après l'ouverture d'une procédure pénale pour « blanchiment d'argent et gestion déloyale des intérêts publics ».

Qu'importe, Teddy semble heureux. On a beau saisir ses voitures de sport, sa villa à Malibu, son hôtel parisien ou ses montres serties de diamants à la frontière brésilienne, Teddy ne cessera jamais de partager ses éphémères moments de bonheur avec ses 89 000 followers.

Delfin Mocache Massoko soupire. « Toute l'attention médiatique se focalise sur Teodorin », critique le journaliste équato-guinéen, exilé en Espagne. Il a beau lui-même utiliser le petit nom du fils du président, Delfin Mocache Massoko n'a aucune intention de lui trouver des excuses. C'est lui qui avait été l'un des témoins



Teodorin Obiang

Le futur (?) « roi ». Le vice-président du pays est plus connu pour son goût des dépenses ostentatoires et des « supercars » que pour ses faits d'armes en tant que général des forces armées terrestres.



Constancia Mangue

La première dame du pays. On la dit féroce quand il s'agit de faire passer les intérêts de ses enfants, Teodorin, Pastor et Justo, avant ceux de Gabriel ou des autres demi-frères.



Teodoro Obiang

Le patriarche, une certaine raideur mais pas une ride malgré ses 77 ans. Le président de la Guinée équatoriale est au pouvoir depuis 1979, après avoir renversé son oncle.



Gabriel Obiang Lima

Ministre des Mines et des Hydrocarbures : pas un farceur mais la carte que pourrait jouer le régime si Teodorin ne s'assagit pas un peu.

clés du procès des « biens mal acquis » en France qui l'avait rendu coupable, en octobre 2017, de blanchiment d'argent, abus de biens sociaux, détournement de fonds publics, abus de confiance et corruption.

Pour Delfin Mocache Massoko, c'est l'arbre qui cache la forêt. « Teodorin est le seul membre de la famille Obiang à souffrir de ce mal qui pousse à flamber et exposer ses richesses », nuance le fondateur du média d'investigation *Diario Rombe*. « Mais il n'a pas de liquidités et vit aux crochets du ministère des Finances. Le véritable roi du pétrole, c'est son frère Gabriel. »

Une famille aux affaires

Les frasques de Teodorin masquent donc les véritables enjeux de pouvoir à la tête d'un pays souvent décrit comme un « émirat africain » ou une pétromonarchie. Tant bien que mal, la Guinée équatoriale se prépare à une passation de pouvoir du patriarche Teodoro Obiang, 77 ans. Après avoir renversé son oncle en 1979, l'ancien chef des forces armées n'a partagé un peu de son pouvoir qu'avec sa famille. À chaque membre, il a octroyé une parcelle de l'activité économique de « son » pays.

Le plus connu d'entre eux, le fils aîné Teodorin est désormais vice-président et général des forces armées terrestres. Auparavant ministre de l'Agriculture et des Forêts, il percevait un impôt sur chaque mètre cube de bois exporté ainsi qu'une « taxe personnelle » sur les concessions aux sociétés étrangères, selon les procureurs qui avaient déposé une plainte contre lui en 2012 aux États-Unis, classée deux ans plus tard en échange de biens estimés à 34 millions de dollars. Teodorin contrôle en outre directement ou indirectement plusieurs sociétés de construction décrochant des contrats étatiques.

La pratique est répandue parmi les dignitaires du régime, constate l'ONG Human Rights Watch, qui a consacré en 2017 un rapport approfondi aux dépenses dans les infrastructures. La première dame, Constancia Mangue, possède elle-même des parts d'ABC Construction, qui

« fonctionne comme société-écran et décroche des millions de dollars de contrats publics qu'elle sous-traite ensuite à Eloba Construcción (ndlr., une entreprise en mains de Teodorin) et d'autres compagnies pour une fraction du montant originel du contrat », selon un ancien partenaire commercial des Obiang, cité dans ce même rapport.

C'est d'ailleurs sa fille Francisca Obiang Jiménez qui s'occupe de superviser les projets gouvernementaux ainsi que de contrôler les concessions privées à la tête du bureau de planification national GE Proyectos. Son demi-frère Alberto Obiang Lima gère, lui, les ports du pays.

Justo et Pastor. Ce sont les deux Genevois de l'étape ; ils confirment les liens étroits de la famille Obiang avec la Suisse, où leurs avions adorent se poser. De nationalité helvétique, les jumeaux Obiang ont fait toutes leurs classes dans des institutions privées de la région lémanique et se sont toujours maintenus à l'écart de la politique équato-guinéenne... mais pas de ses largesses. Ils sont tous deux liés aux affaires du clan présidentiel via le groupe de construction Abayak, celui de télécommunication Hits Telecom Muni ou via la société de stockage et de distribution de pétrole Luba Oil Terminal (LOT ou LOTEG), qui faisait transiter une partie de la manne pétrolière par Genève. Nous y reviendrons. En février 2018, Pastor a fondé la société minière et de services Edge Development au Mozambique, où il est parti s'installer avec femme et enfant. Entre-temps, Justo a été placé sous curatelle et a embouti deux voitures, dont une de police, afin d'échapper à son médecin qui voulait le faire interner pour de graves troubles mentaux. Après s'être réfugié à l'ambassade équato-guinéenne de Paris, il est, selon nos informations, revenu s'installer dans sa villa d'Anières (GE).

Et enfin : le demi-frère Gabriel Obiang Lima, à la tête du tout-puissant ministère des Mines et des Hydrocarbures. Décrit comme rusé, il incarne davantage la fonction que Teodorin et a su s'entourer de conseillers compétents dans sa gestion de la principale ressource pétrolière du pays. Si Gabriel Obiang Lima sait se montrer



La vente des 25 voitures de luxe a rapporté 23,4 millions de francs. Mais comment restituer cet argent sans qu'il finisse dans les coffres des Obiang ?

plus discret que son aîné, cela ne l'a jamais empêché de s'enrichir. Fin 2014, la société néerlandaise SMB Offshore reconnaît lui avoir versé, en échange de contrats pétroliers, pour 7,5 millions de dollars de pots-de-vin, ainsi que plusieurs centaines de milliers à certains de ses proches. Aux Pays-Bas, la multinationale a pu solder cette affaire – qui portait aussi sur des contrats corruptifs au Brésil, en Angola, au Kazakhstan et en Irak – en s'engageant à payer 240 millions de dollars auprès du bureau du procureur. En Guinée équatoriale, le dossier n'a fait aucune vague.

Quand l'argent du pétrole passait par Genève

La principale source de richesse du gouvernement, c'est l'or noir. Près de 90 % des cinq milliards de dollars de budget en sont issus, selon un rapport du FMI. Ce qui n'a pas empêché, cet automne, les habitants de Bata, la capitale économique, de vivre durant des semaines sans eau courante. Il faut dire que l'argent du pétrole suit parfois de nébuleuses trajectoires via d'éphémères intermédiaires européens.

« La compagnie pétrolière d'État, c'est le chiringuito (ndlr., la buvette, en espagnol) des Obiang », souligne Delfin Mocache Massoko. « Ils créent des joint-ventures, placent officiellement des cousins ou proches à leur tête et les enregistrent dans des paradis fiscaux. » La société Equatorial Guinea LNG Holdings Limited, dont Gabriel Obiang est l'un des six directeurs, a été domiciliée en 2004 aux Bahamas et est apparue dans les *leaks* du même nom. Curieux pour une entité appartenant à 25 % à la compagnie gazière d'État Sonagas.

L'une des routes financières les plus intrigantes passe par Genève. En 1999, la mystérieuse Tacoma Trading Limited, filiale d'une société londonienne du même nom, fait son apparition à Genève. Avec ses 500 000 livres sterling de fonds propres, elle a pour but l'achat et la vente de brut, gaz et de leurs produits dérivés. Les affaires semblent avoir le vent en poupe puisque Tacoma est en mesure de faire une entrée fracassante au capital de

Luba Oil Terminal (LOT), la société associée aux jumeaux Pastor et Justo par le média spécialisé *Africa Intelligence*.

Selon un document en notre possession, daté du 25 mai 2005, Tacoma détient alors 51 % des parts de LOT, via sa filiale Tacoma Refining & Distribution – elle-même enregistrée dans les îles Vierges britanniques, d'après les données du cabinet Mossack Fonseca publiées dans les Panama Papers. Les parts restantes sont en main de deux sociétés d'État équato-guinéennes, GE Petrol (30 %) et Sonergy (19 %). Dans ce même document, ainsi que deux autres datés du 17 novembre 2005, un certain Pierre L. – présenté comme président de LOT, mais aussi directeur de la filiale genevoise de Tacoma – prie ses partenaires de bien vouloir s'acquitter de leur participation sur un compte hébergé par la filiale genevoise de BNP Paribas.

Le 25 mai 2005, la part de Tacoma se monte à près de 2,8 millions de dollars, celle de GE Petrol à environ 1,6 million et celle de Sonergy plus d'un million. Levée de fonds prévue au 31 décembre 2005 : 14 326 074 dollars. Tacoma semble avoir les reins très solides. Alors pourquoi son directeur Pierre L., dont il existe plusieurs homonymes, l'a-t-il fait radier deux ans plus tard, une fois les levées de fonds complétées ?

Le « complot » international

« Le procès en cours en France est une mascarade ! » Teodorin Obiang a l'air bien remonté depuis la tribune de l'Union africaine. Nous sommes en juin 2017 et les ennuis s'accumulent pour le « golden boy ». Le procès dit des « biens mal acquis » vient de s'ouvrir à Paris, malgré la tentative de la Guinée équatoriale de faire valoir l'immunité de son vice-président auprès de la Cour internationale de Justice. Pour le pouvoir familial, c'est un affront, une « ingérence dans les affaires d'un État souverain ».

Quelques mois plus tôt, la justice genevoise a mis la main sur ses voitures de luxe sur le tarmac de l'aéroport. Puis elle a demandé à son homologue néerlandaise de



Pastor Hassan Obiang

L'autre beau gosse de la famille, doublé d'un malin entrepreneur. Il vit officiellement au Mozambique avec femme et enfant, où il a créé une société minière. Comme son jumeau, Justo, il profite des largesses du régime par le biais de diverses entreprises.

Justo Obiang

L'enfant terrible de la famille. Il fume tout le temps, probablement un peu trop pour un jeune homme suivi pour ses troubles psychologiques et qui a embouti deux voitures à Anières (GE) en tentant de fuir un internement.

Francisca Obiang Jimenez

Le numéro 10 de la famille. Elle a beau occuper la position la moins élevée du clan, c'est elle qui « supervise » et attribue les contrats d'État aux entreprises contrôlées par ses frères via GE Projectos, dont elle a la présidence.

saisir son yacht à 100 millions d'euros, l'*Ebony Shine*, dont la possession et l'entretien s'accordaient mal au train de vie d'un ministre avec un salaire mensuel officiel de 3500 dollars. La gestion du bateau de croisière était assurée par un cabinet d'avocats genevois. Son entretien coûte 2000 euros par jour aux contribuables genevois, le Ministère public n'ayant pas obtenu l'autorisation de le vendre.

Dans un communiqué officiel, le gouvernement équato-guinéen évoque alors un complot orchestré par « certaines institutions françaises et suisses pour dénigrer l'image internationale du vice-président ». Teodorin Obiang maintient, lui, que ses propriétés françaises ont été acquises avec de l'argent « légalement gagné ».

Les juges français ne sont pas du même avis. Le 27 octobre, Teodorin Obiang est condamné à trois ans de prison avec sursis et 30 millions d'euros d'amende. En préambule, le tribunal correctionnel de Paris a rappelé sa compétence, puisque les faits concernent des infractions commises en France pour son usage « personnel » et non pas « dans l'exercice de ses fonctions ».

L'association Sherpa, qui a lancé dix ans plus tôt la procédure contre le « golden boy » et quatre autres chefs d'État africains, jubile. Son fondateur, l'avocat anti-corruption William Bourdon, déclare : « L'exercice du pouvoir ne doit pas être un guichet unique pour s'enrichir. »

L'histoire ne le dira pas. Mais, à ce moment, l'ancien ministre de l'Agriculture et des Forêts a peut-être regretté d'avoir un jour autorisé les caméras de l'émission « Zone Interdite » à le suivre pendant ses emplettes sur les Champs-Élysées. On y voyait le jeune Teodorin, alors âgé de 29 ans, se pavaner dans le luxe et enchaîner les costumes sur mesure. Qu'importe, entre deux essais, son couturier en marinière et queue de cheval l'annonce déjà président.

L'argentier contre l'enfant terrible

Chez les initiés, il se dit pourtant que Teodorin n'est pas toujours serein quant à son avenir présidentiel. Il faut

dire que son demi-frère Gabriel n'a pas démérité. Grand « argentier » des Obiang, il est le cerveau qui pilote la stratégie de diversification économique de la Guinée équatoriale au vu du déclin pétrolier, selon le média spécialisé *Africa Intelligence*. Il n'a jamais non plus ménagé ses efforts pour attirer de nouveaux investisseurs.

C'est encore Gabriel qui est parvenu à faire accepter, en mai 2017, la Guinée équatoriale au sein du cartel des pays producteurs de pétrole, l'OPEP. Ou qui s'est chargé de faire des appels du pied du côté de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) – la Guinée équatoriale en avait été bannie en 2010 pour divers manquements, dont la répression de sa société civile. Qu'importe, Gabriel Obiang n'hésite pas à se rendre personnellement à Paris lors de la conférence annuelle de l'institution le 18 juin 2019. Annonçant la candidature de son pays, il justifie alors : « Je suis toujours convaincu que notre adhésion à l'ITIE créera un climat d'investissement plus attrayant et mènera à une augmentation des investissements étrangers directs dans différents secteurs de notre économie, y compris l'énergie. »

L'annonce a le mérite de convaincre le FMI qui décide, fin octobre, d'accorder une rallonge à la Guinée équatoriale. Le montant n'est dans un premier temps pas communiqué, puis le FMI finit par admettre vouloir prêter 280 millions de dollars au pays régenté par les Obiang. Raison évoquée : aider la Guinée équatoriale à défendre sa monnaie face aux attaques spéculatives, alors que le budget d'État est plombé par la chute des cours pétroliers. Tollé chez les ONG.

Par communiqué, le FMI s'est justifié en affirmant soutenir les « efforts des autorités pour élaborer une stratégie nationale visant à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption à travers la préparation d'un rapport sur la gouvernance ».

Face aux succès diplomatiques de son demi-frère, Teddy reste, lui, l'enfant terrible de la famille, prêt à mettre

son statut de favori en péril à chacune de ses frasques. À Genève, son chauffeur déclare à la police ne jamais l'avoir vu faire quoi que ce soit qui ressemble à du travail lors de ses nombreux passages : « Il passait essentiellement ses journées à dormir, à faire des achats et à organiser des fêtes. » Pour Delfin Mocache Massoko, c'est clair : « Teodorin n'est pas le successeur. La classe politique internationale n'est pas à l'aise avec le personnage. »

Conséquence : les deux demi-frères se mèneraient une guéguerre par conseillers interposés. Teodorin s'en est déjà épanché sur les réseaux sociaux. En 2018, il accuse son frère de « traître » sur Facebook, avant d'effacer le commentaire. Gabriel avait osé négocier avec le groupe français Total, quelques mois après sa condamnation dans le cadre des « biens mal acquis » à Paris. Selon *Africa Intelligence*, « l'instable » Teodorin fait désormais fuir les groupes pétroliers qui « craignent de s'engager sur le long terme dans le pays alors que [le pays] est à la veille d'une transition très incertaine entre Teodoro Obiang Nguema et son fils ».

Pragmatisme à la sauce helvétique

En Suisse, les problèmes de Teodorin se règlent petit à petit. Le séquestre sur le yacht a été levé en février 2019, au moment où le parquet genevois classait la procédure pour blanchiment et gestion déloyale des intérêts publics.

Après plus de deux ans de procédure et de multiples commissions rogatoires, le Ministère public a estimé qu'il n'était pas en mesure de prouver les charges visant le vice-président ainsi que deux autres préve-

nus. Selon nos informations, la justice néerlandaise s'est également montrée peu coopérative sur ce dossier. Pour couvrir les frais d'instruction, la Guinée équatoriale a accepté de verser 1,3 million de francs à l'État de Genève. Le pays a également accepté de céder les 25 voitures de luxe de son vice-président, officiellement enregistrées au nom d'une société appartenant à l'État, Ototong. Vendues aux enchères fin septembre, elles ont rapporté 23,4 millions de francs qui doivent désormais être reversés à des projets sociaux en Guinée équatoriale. Charge au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de trouver la bonne formule.

Mais dans un pays où tout est contrôlé par un seul clan, comment s'assurer que l'argent ne retombe pas dans les poches des mêmes potentats et soit réellement alloué à des projets sociaux ? Impossible, selon Tutu Alicante. Cet avocat équato-guinéen et fondateur de l'ONG EG Justice, basée aux États-Unis, rappelle que Berne n'a ni ambassade ni relations diplomatiques avec Malabo. « La Suisse ne connaît pas le terrain. Il lui sera très difficile de contrôler la destination des fonds », déplore celui qui ne croit pas non plus à l'entremise d'un organisme international. « La Croix-Rouge (CICR, ndlr.) et le Catholic Relief Services ont décidé de se retirer parce qu'ils n'ont pas trouvé l'espace dont ils avaient besoin pour opérer, rappelle-t-il. C'est un petit pays, le gouvernement a toutes les clés. » À Malabo, Teddy n'est pas près de s'arrêter de chanter « Here comes my happiness again ». Au volant ou au guidon de sa moto, il semble avoir toujours une longueur d'avance. ■

Destination inconnue

L'affaire des « supercars » renvoie directement aux limites de la politique de la restitution des avoirs. La procédure est claire jusqu'au blocage des fonds, mais les bases théoriques de ce qui constitue une « bonne restitution » n'ont jamais été arrêtées.

Ainsi, la Confédération se targue d'avoir restitué au Nigeria plus d'un milliard de francs du clan du dictateur Sani Abacha entre 2005 et 2017. Pourtant, il n'avait pas été possible de vérifier la destination de près de la moitié des fonds restitués au Nigeria, simplement versés sur les comptes de l'État. Les autorités suisses semblent avoir appris chemin faisant puisqu'elles ont décidé de suivre plus attentivement l'utilisation des fonds.

Il existe pourtant aussi des cas où les pays d'origine se révèlent incapables de recouvrer des avoirs manifestement illicites ou n'en ont pas la volonté. Haïti renvoie

à la première catégorie. Les fonds de l'ancien dictateur Duvalier demeurent gelés malgré la chute de l'ancien régime. La République démocratique du Congo renvoie à la deuxième catégorie. Faute d'entraide judiciaire, des fonds bloqués ont été rendus à l'entourage de l'ancien président Mobutu.

Dans les milieux concernés, on craint donc que la restitution de la recette des « supercars » ne se transforme en une « seconde affaire Duvalier ». Avec la difficulté supplémentaire que l'accord devra se négocier directement avec le père de la personne concernée, Teodoro Obiang. Le processus devrait s'étendre sur plusieurs années. « J'espère juste que la Suisse rendra la procédure publique, ainsi que les critères choisis pour sélectionner les ONG partenaires », persifle Tutu Alicante.

Nestlé et Cie, le nouveau visage de la DDC ?

La Direction du développement et de la coopération (DDC), qui collabore déjà avec des multinationales à la réputation douteuse, veut encore renforcer sa coopération avec le secteur privé. Un rapport interne du Département fédéral des affaires étrangères, que Public Eye a passé au crible, montre dans quelles conditions hautement problématiques ces partenariats sont conclus, et ne dit pas un mot sur leur utilité. Les décisions sont prises sur la base d'« intuitions collectives », il est rare qu'un accord écrit soit signé, et la DDC n'est pas en mesure de sanctionner les infractions aux critères d'exclusion qu'elle a définis.

CHRISTA LUGINBÜHL ET OLIVER CLASSEN

En novembre dernier, le *Blick* titrait « Zizanie au DFAE – la DDC veut engager des banquiers grassement rémunérés ». Le quotidien tirait cette information de « documents confidentiels ». Des inspecteurs du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) auraient toutefois interrompu la démarche par peur d'un « risque de réputation ». Mais que s'est-il vraiment passé en coulisses ? Dans son article, le *Blick* s'appuie sur un rapport publié en juin 2019 par l'unité d'audit interne du DFAE, chargée notamment de contrôler le respect des directives internes et d'assurer un service de conseil sur les questions de gouvernance, de gestion et de risque. Le journal a invoqué la loi sur la transparence pour avoir accès au document, et celui-ci est désormais également disponible sur le site web de l'association Loitransparence.ch. Nous l'avons soigneusement analysé.

Il porte sur le département dont fait partie l'unité thématique « Développement économique inclusif », et s'intéresse entre autres à la collaboration de la DDC avec des entreprises suisses. La stratégie en vogue actuellement est la collaboration avec le secteur privé, qui comprend non seulement la coopération avec des PME dans les pays cibles, mais aussi et surtout des « partenariats de développement » avec des sociétés suisses comme Nestlé, Syngenta ou Holcim. La DDC a certes compilé une liste de critères d'exclusion empêchant les entreprises impliquées dans des violations de droits humains, dans la déforestation illégale ou dans le travail forcé, mais ces exigences n'ont visiblement aucun impact. La DDC entretient depuis des années des contacts étroits avec Nestlé alors que la multinationale remplit plusieurs critères d'exclusion : des médias et ONG dénoncent régulièrement ses liens avec le travail forcé et le travail des enfants dans les plantations de cacao, ou encore son utilisation d'huile de palme issue de régions où la forêt tropicale a été décimée. La Banque Cantonale de Schwyz refuse même désormais d'investir

dans des titres Nestlé, du moins pour quiconque souhaite faire des « investissements éthiques » : l'établissement financier invoque des raisons de « controverses en matière de droits humains ». Mais la DDC ne le voit pas du même œil : elle veut apparemment désormais partager avec de grandes entreprises suisses l'argent des contribuables dévolu au travail de coopération au développement – voire le glisser directement dans leurs poches.

Nestlé, what else ?

En tant que chef du DFAE, Ignazio Cassis a agi en 2019 comme un ministre des Affaires étrangères dont les meilleurs amis siègent dans la direction de multinationales : au mois de janvier, il s'est rendu dans la très controversée mine de cuivre de Glencore en Zambie à laquelle il a accordé le sceau d'approbation du Conseil fédéral. En février, il a lancé à Genève la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator, qui vise à faire des propositions de réglementation internationale à l'ONU. Il l'a dotée d'un budget de trois millions de francs, et a confié sa direction à... (roulement de tambours) l'ancien patron de Nestlé Peter Brabeck (!), ainsi qu'à Patrick Aebischer, membre du conseil d'administration du géant veveysan. Au mois de juin, Christian Frutiger, qui a longtemps officié comme lobbyiste en chef de Nestlé, a été nommé au poste de vice-directeur de la DDC. Depuis octobre, « l'ambassadeur Frutiger » est officiellement responsable de l'ensemble des problématiques les plus cruciales de notre époque – changement climatique, eau, migration, santé publique, sécurité alimentaire –, ainsi que de l'octroi de contributions financières à quatorze organisations multilatérales prioritaires pour la Suisse. Il est difficile au sein de la DDC d'avoir plus d'influence que lui sur la politique de la Suisse en matière de coopération au développement.

Si l'on s'intéresse aux messages publiés tous les quatre ans par le Conseil fédéral au sujet de la coopération internationale, on constate que la Suisse travaille constamment depuis au moins dix ans au développement des partenariats public-privé dans le domaine du développement. Sur le plan opérationnel, la DDC a noué, selon ses propres termes, « des alliances stratégiques avec des entreprises privées » afin d'atteindre les objectifs de développement dans les domaines qui sont précisément ceux dont l'ancien lobbyiste de Nestlé est désormais responsable. Le budget officiel alloué s'élève aujourd'hui à quelque 30 millions de francs par an. Mais en réalité, les projets de collaboration avec le secteur privé pèsent beaucoup plus car, jusqu'à présent, les prestations en nature n'ont pas systématiquement été comptabilisées sous forme financière, et le service d'audit du DFAE ne pouvait donc pas les tracer.

Un intérêt réciproque

Selon le rapport d'audit, la DDC veut multiplier par deux les projets de collaboration avec le secteur privé d'ici à 2024, et même par cinq au cours des dix à treize années suivantes. Il s'agit de lancer de nouveaux projets, d'acquiescer des financements supplémentaires auprès du secteur privé, et d'inclure « les compétences clés et les ressources » des entreprises. Seulement, Nestlé, Syngenta, ou encore Holcim sont moins connues pour leurs efforts de coopération au développement ou de promotion du bien commun que pour les violations de droits humains et les dégâts environnementaux sur leurs chaînes d'approvisionnement internationales. Les multinationales sont plutôt connues pour être favorables à un secteur économique qui privatise les biens communs comme l'eau, qui veut promouvoir une agriculture ayant recours à des semences onéreuses et des pesticides toxiques, et qui n'hésite pas à faire trimer des enfants ou du personnel intérimaire pour engranger des profits. Est-ce vraiment à cela que ressemble la coopération suisse au développement ? Selon le Message sur la coopération internationale 2017-2020, « œuvrer au développement de relations de confiance avec le secteur privé est essentiel pour permettre aux partenariats avec les entreprises de réaliser leur potentiel en termes de développement ». Cette volonté est apparemment d'un intérêt réciproque : dans le Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du message 2017-2020, la DDC indique que les entreprises suisses sont « de plus en plus nombreuses à souhaiter s'engager dans des partenariats pour le développement avec la DDC ». Mais rien n'est dit sur ce que pensent les populations concernées dans les pays cibles à l'idée de recevoir une aide au développement venant de Nestlé et C^{ie}.

Des « intuitions collectives »

Quand la conseillère nationale argovienne Yvonne Feri lui a demandé s'il existait des lignes directrices contrai-

gnantes pour la collaboration avec le secteur privé, le Conseil fédéral s'est voulu rassurant, affirmant que les acteurs de la coopération internationale évaluent pour chaque entreprise « sa gestion de la durabilité et ajustent en conséquence leur collaboration avec cette entreprise ». Et d'ajouter : « Le respect des normes déterminantes concernant les droits de l'homme, le domaine social et l'environnement est une condition indispensable à la collaboration. Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont au nombre de ces normes. » Le rapport d'audit du DFAE, qui était alors déjà disponible, présente cependant une tout autre image et affirme que la collaboration avec des partenaires du secteur privé présenterait des risques élevés, et qu'un examen préalable minutieux est donc indispensable avant le lancement d'un projet. Il conviendrait notamment d'examiner les partenaires privés pour éviter tout risque de réputation.

Mais cette démarche n'est visiblement jamais réalisée. Les auditeurs et auditrices affirment que les lignes directrices de mars 2015 exigent certes une évaluation du risque de réputation que représentent les partenaires du secteur privé, mais celle-ci n'est pas réalisée dans la pratique car elle serait trop compliquée et lourde. De manière générale, le choix de partenaires du secteur privé se fait sur la base d'« intuitions collectives ». L'unité d'audit fait en outre état d'un autre problème : dans de nombreux cas, le partenaire privé est une fondation certes indépendante sur le plan juridique, mais fondée initialement par une multinationale. Le seul risque de réputation évalué est celui que représente la fondation, et non la multinationale correspondante. Par ailleurs, l'éventuelle présence de personnes exposées politiquement (PEP) à des postes de direction dans ces fondations ou organisations partenaires n'aurait pas été systématiquement contrôlée jusqu'à présent.

Impacts et effets secondaires inconnus

Et le rapport d'audit fait état d'autres graves manquements en matière de gouvernance. On s'étonne notamment d'y lire qu'en situation normale, aucun accord écrit n'est conclu entre la DDC et les partenaires privés. Un « protocole d'accord » aurait été signé dans deux cas seulement. Parmi les raisons invoquées figure le fait que la DDC et le partenaire concerné concluent indépendamment un contrat directement avec l'organisation tierce chargée de la mise en œuvre du projet. Le contenu de ces contrats entre partenaires privés et organisations tierces ne serait généralement pas connu de la DDC et il n'y a pas de contrat entre celle-ci et ses partenaires. Ainsi, les dix critères d'exclusion définis par la DDC, comme par exemple les violations de droits humains, ne s'appliquent pas aux partenaires privés. Selon le rapport, s'il s'avère, après la conclusion du contrat, que l'un de ces



Tous du même bord : les «hommes» de Nestlé, Patrick Aebischer et Peter Brabeck, présentent la nouvelle fondation en février 2019 en compagnie du conseiller fédéral Ignazio Cassis.

critères s'appliquait au partenaire concerné, la DDC n'aurait aucun moyen de mettre un terme à la collaboration.

Par ailleurs, la question centrale et déterminante de l'impact de ce type de collaboration reste entière. Une évaluation de 2013 faisait mention de préoccupations fondamentales : selon la spécialiste de Cambridge chargée de l'étude, les résultats des partenariats de la DCC – dont la plupart sont conclus avec des multinationales – ne sont « que peu documentés ». De plus, l'expression « partenariats de développement public-privé » serait tellement imprécise qu'elle ne permettrait pas de savoir à quels types de collaboration elle correspond. Le rapport d'audit de juin 2019 mentionne encore qu'il y a beaucoup à améliorer dans ce domaine. Il constate que la DDC ne dispose pas d'une « stratégie de collaboration avec le secteur privé », ni d'une liste fiable de tous les projets de collaboration avec le secteur privé ou d'une gestion adéquate des risques.

Le rapport d'audit de juin 2019 constate que la DDC ne dispose pas d'une « stratégie de collaboration avec le secteur privé ».

Pour Public Eye, il est évident que ces lacunes hautement problématiques et l'opacité qui les entoure systématiquement permettent à la direction de la DDC de se soustraire à toute obligation de rendre publiquement des comptes dans ce domaine sensible. Elle sait très bien que les médias ou le Parlement pourraient poser des questions qui dérangent. La DDC a été prise au dépourvu quand l'entrée en fonction de M. Frutiger a suscité une opposition internationale en octobre dernier. Une pétition, soutenue entre autres par Public Eye et signée par plusieurs dizaines de milliers de personnes, demande à

son supérieur de révoquer sa nomination. Dans un article publié en octobre dernier dans le magazine *Beobachter*, la DDC affirme que les nombreuses années de Frutiger chez Nestlé ne posent aucun problème, déclarant que « la collaboration avec le secteur privé est un objectif stratégique ». Les « éventuels conflits d'intérêts » auraient même été analysés dans la procédure de candidature, et aucun n'aurait été constaté. La DDC a confié au quotidien *Aargauer Zeitung* qu'elle avait connaissance d'une pétition, mais qu'elle ne souhaitait faire aucun commentaire à ce sujet.

Il est urgent de changer de cap

La DDC n'est pas une petite section du Département fédéral des affaires étrangères. Elle est à la tête de plus de la moitié du budget du DFAE, jouit d'une vaste présence internationale, et (selon la vision de politique étrangère de M. Cassis intitulée « La Suisse dans le monde en 2028 ») elle véhicule avec sa coopération au développement « les valeurs et l'image de la Suisse dans le monde ». Compte tenu, d'une part, de cet objectif très ambitieux et, d'autre part, des dérives constatées en interne, il est clair qu'un redressement politique de l'orientation stratégique de la coopération suisse au développement est plus que nécessaire. Car il est extrêmement dangereux de fricoter avec des multinationales qui, sous couvert d'aide au développement, cherchent à conquérir de nouveaux marchés et à bénéficier, dans des contextes particulièrement fragiles, d'un accès à des matières premières et une main-d'œuvre bon marché. Une chose est sûre : une telle politique ne peut aucunement garantir un développement durable sur les plans social et écologique pour les populations qui souffrent le plus des inégalités dans la répartition des ressources, ainsi que des conséquences du changement climatique. Un changement de cap est nécessaire et possible : début 2020, le Message sur la coopération internationale 2021–2024 doit être approuvé. Il revient désormais au nouveau Parlement de prendre la bonne direction. •

Le nouveau Prix d'investigation de Public Eye est lancé !

Après une première édition fructueuse, Public Eye a décidé de reconduire son « Prix d'investigation ». Violations de droits humains, atteintes à l'environnement, activités financières douteuses, corruption : nous appelons les journalistes du monde entier à nous soumettre leurs projets pour dévoiler les « vilains secrets » de sociétés suisses dans les pays pauvres.

GÉRALDINE VIRET

En 2018, à l'occasion de son 50^e anniversaire, Public Eye concrétisait un « rêve » longtemps caressé : créer un prix d'investigation destiné à soutenir le travail de journalistes et d'ONG qui s'intéressent aux activités problématiques de sociétés domiciliées en Suisse, et à leurs conséquences néfastes dans les pays en développement et émergents. Cette première mouture a connu un grand succès, témoignant non seulement du besoin de financement des journalistes pour mener des recherches au long cours, mais aussi de leur énergie et de leur force de proposition. Face à cet engouement, Public Eye a décidé de pérenniser son prix à un rythme bisannuel et lancé un nouvel appel à projets pour l'édition 2020 (voir les modalités de participation).

Les cigarettiers enfument l'Afrique

Publiées en janvier 2019, les deux enquêtes primées lors de la première édition ont révélé les pratiques délétères de géants confortablement installés en Suisse dans deux secteurs très secrets : l'industrie du tabac et l'affrètement maritime. « Mon enquête a duré plus d'un an, et je n'aurais jamais pu la réaliser sans ce soutien financier », explique Marie Maurisse (cofondatrice de *Gotham City*),

notre première lauréate, qui s'est attaquée aux stratégies des fabricants de tabac pour conquérir l'Afrique et son immense réservoir de fumeurs et fumeuses potentiels. « Ce prix a financé mon travail de journaliste, mais surtout les frais de reportage et le laboratoire qui a analysé les cigarettes. » Grâce à ces tests, elle a prouvé l'existence d'un « double standard » dont la Suisse et ses multinationales ont le secret. Philip Morris et Japan Tobacco International vendent au Maroc des cigarettes bien plus fortes et plus addictives que celles autorisées sur le marché helvétique, avec la bénédiction de nos autorités. Car contrairement à l'Union européenne, plus stricte, la Confédération tolère de telles pratiques et se montre réticente face à tout éventuel renforcement de la réglementation.

Les révélations de la journaliste indépendante ont résonné au-delà de nos frontières : « Mon article a eu un fort impact en Afrique, ce qui est essentiel pour que les autorités des pays concernés adoptent des normes plus strictes. En Suisse, il a été repris et partagé, mais le Parlement n'a pas pour autant changé la loi », explique-t-elle. En novembre, le Global Investigative Journalism Network a désigné son enquête « Les cigarettes suisses font un tabac en Afrique » comme l'une des meilleures publiées en français en 2019.

MSC et les cimetières de bateaux

La deuxième enquête nous emmenait sur les plages d'Alang, en Inde, où les compagnies maritimes font démanteler leurs vieux navires dans des conditions moyenâgeuses. Le journaliste belge Gie Goris (rédacteur en chef de *MO*Magazine*) décrivait l'enfer vécu par ces ouvriers qui risquent leur vie, menacés par la chute d'immenses pièces d'acier et exposés à des substances toxiques. Il racontait le destin tragique de l'un d'entre eux, Bhuddabhai, décédé quelques mois plus tôt. En collaboration avec Nicola Mulinaris, de l'ONG Shipbreaking Platform, Gie Goris mettait aussi en lumière le rôle central joué par le géant genevois Mediterranean Shipping Company (MSC) dans ce business toxique, mais légal, dont il est le triste champion. En octobre dernier, l'émission de la



télévision suisse alémanique *10vor10* (SRF) y consacrait un sujet. Interrogé, Nicola Mulinaris rappelait alors un fait choquant : 80 navires appartenant à MSC ont été démantelés sur des plages d'Asie du Sud ces dix dernières années. À mille lieues des belles paroles du groupe en matière de durabilité !

Dévoiler des faits cachés pour changer le monde

De telles enquêtes demandent de la pugnacité, mais surtout du temps et des ressources dont la plupart des journalistes ne disposent plus. Le « Prix d'investigation » de Public Eye veut réaffirmer le rôle fondamental d'un journalisme en profondeur, engagé, novateur, qu'il soit le fait de personnes travaillant pour des médias traditionnels, en indépendants ou au sein d'ONG. Il reflète aussi la tradition d'investigation de notre organisation, qui a toujours associé à son travail de plaidoyer et de campagne la mise en lumière de cas problématiques montrant la nécessité d'agir.



Prix d'investigation de Public Eye

WANTED : journalistes motivé-e-s et projets explosifs

Pour son prix 2020, Public Eye soutiendra deux projets sous la forme d'une aide financière de 10 000 francs par enquête. Les propositions doivent porter sur des pratiques illégitimes ou illégales dans des pays en développement ou émergents, en lien avec les activités de sociétés, personnes ou institutions politiques suisses. Les dossiers doivent être envoyés à awards@publiceye.ch jusqu'au lundi 9 mars 2020.

Les lauréat-e-s seront sélectionné-e-s par un jury de renom.

Plus d'informations : publiceye.ch/prixinvestigation

Vague judiciaire chez les négociants

Les locaux de Trafigura et Vitol ont été perquisitionnés à Genève et la justice britannique s'intéresse à Glencore.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ

Quel est le point commun entre Glencore, Vitol et Trafigura ? Domiciliées en Suisse, les trois multinationales du négoce risquent de traverser des mois orageux sur le plan judiciaire en raison de soupçons de corruption. La première, installée à Zoug, a dû admettre le 5 décembre dernier l'existence d'une enquête des autorités britanniques. Ses deux concurrentes genevoises ont, elles, été perquisitionnées par le Ministère public de la Confédération dans le cadre de l'affaire Petrobras. Elles sont accusées d'avoir eu recours à des intermédiaires afin de payer des pots-de-vin à la société pétrolière brésilienne, faisant écho à une enquête publiée en novembre 2018 par Public Eye et Global Witness.

Avec la condamnation en octobre 2019 de Gunvor, quatre des sept plus grandes entreprises de Suisse sont désormais contraintes de rendre des comptes, au mieux, pour avoir échoué à prévenir la corruption en leur sein.

Brésil, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire ou République démocratique du Congo : à chaque fois les soupçons se portent sur des trames corruptives tissées depuis la place financière helvétique en échange de contrats pour l'obtention de matières premières.

L'ampleur et la régularité de ces allégations seraient de nature à alerter tout régulateur. Le Conseil fédéral continue pourtant à prêcher pour des mesures d'autocontrôle.

Prix d'investigation de Public Eye



WANTED : projets d'enquêtes explosifs

Pour son prix 2020, Public Eye soutiendra deux projets d'enquête sous la forme d'une aide financière de 10 000 francs par enquête.

Plus d'informations en page 26 et sur :

publiceye.ch/prixinvestigation

Depuis cinquante ans, l'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays pauvres. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 25 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne,
tél. +41 (0)21 620 03 03, contact@publiceye.ch, compte postal 10-10813-5

publiceye.ch

[@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse) [PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse) [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch)



Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye